FEUILLETON.

LES INVISIBLES DE PARIS.
PAR GUSTAVE AIMARD.

SECONDE PARTIE.

PASSE-PARTOUT.

XXVII

EN CALIFORNIE.

Profitons de cette faculté dont les romanciers seuls ont le privilége.

Franchissons d'un bond non-seulement l'Atlantique, mais encore l'isthme de Panama, et arrêtons-nous sur la rive de l'océan Pacifique, dans cette baie sans égale parmi toutes celles connues jusqu'à présent, dans la baie de San-Francisco.

Disons d'abord ce que c'était que San Francisco, à l'époque où nous reprenons notre histoire.

Et cela, plusieurs mois après les derniers événements que nous avons racontés, vers le milieu de 184....

Inutile de décrire le port de San-Francisco. Chacun le sait:

Aujourd'hui c'est le port le plus sûr, et peut-être le plus vaste de l'univers.

Il pourrait contenir toutes les flottes du globe.

A l'époque dont nous parlons, le pueblo de San-Francisco, car, en réalité, ce n'était pas une ville, mais bien un simple village, le pueblo de San Francisco s'élevait en face de la baie, à six milles de l'Océan.

Les maisons, masures construites en bois pour la plupart, étaient loin de passer pour confortables.

Quelques-unes seulement possédaient un foyer ou une cheminée, les habitants ne faisant du feu que pour cuire leurs aliments.

La population variait entre mille et douze cent âmes, selon la saison.

Elle se composait généralement d'étrangers.

A peine y trouvait-on sept au huit familles originaires du pays.

Au fond de la baie de los Carquines se trouvent trois bouches de rivière, auxquelles les habitants donnaient le nom des Trois-Fourches.

Elles sont formées:

En face et au nord, par le rio San Joaquin, A gauche et au nord-ouest, par le rio de Jésus Maria.

On croyait alors le rio de Jésus-Maria un cours d'eau d'origine distincte, mais des explorations postérieures l'ont fait reconnaître pour un des bras du Sacramento.

Le Sacramento lui-même se bifurque sept lieues avant son embouchure, et donne naissance à la grande île qui porte son nom.

Cette île, basse, couverte de joncs et de roseaux, est presque complétement inondée dans la saison des pluies.

Quelques grands arbres surgissent seuls, et forment un bouquet à l'extrémité sud de l'île.

C'est à ce lieu qu'on avait donné le nom de *Rendezvous des chasseurs.*

Car, alors, l'île était peuplée de cerfs, de daims et de castors.

Par contre, on y rencontrait aussi parfois des hôtes moins utiles et plus dangereux, des serpents à sonnettes.

Les Indiens y venaient dans leurs balsas, espèces de radeaux en jonc, pour y chasser les loutres d'eau douce.

Où sont aujourd'hui les cerfs, les daims, les castors, les loutres, les serpents, les Indiens chasseurs, et même les arbres du rendez-vous de chasse?

Tout a disparu.

L'île seule reste, métamorphosée, méconnaissable.

C'est dans l'angle compris entre le Sacramento et la Fourche, qu'était située la Nouvelle-Helvétie, du capitaine Sutter, dont le nom ignoré alors a eu plus tard un si grand retentissement.

La croissance de l'Etat de Californie, qui fait aujourd'hui partie des Etats-Unis, a été si rapide, son développement si prodigieux, qu'on nous saura gré, nous l'espérons, de donner ici la biographie de l'homme choisi par la Providence pour opérer en quelques mois à peine cette merveilleuse transformation.

Grâce à lui, une contrée presque déserte est devenue l'un des centres les plus commerçants, les plus peuplés et les plus policés du Nouveau-Monde.

Cette biographie date de plus de vingt ans; elle est extraite du voyage dans l'Orégon de M. Duflot de Mofras.

Ce voyageur, en l'écrivant, ne se doutait certes pas de la célébrité qui, quatre années plus tard, attendait l'homme dont il se faisait si bénévolement l'historien.

Le capitaine Sutter, né en Suisse, servit douze ans dans la garde royale. Après 1830, il se rendit aux Etats-Unis.

Là, il exploita pendant quelques années une ferme sur les bords du Missouri.

En 1836, il se joignit à une caravane d'Américains qui se dirigeait par terre vers le Rio-Colombia.

M. Sutter emmena trois Allemands avec lui.

Après avoir traversé les montagnes Rocheuses, il arriva au fort Vancouver, chef-lieu des établissements de la baie d'Hudson.

De là, il se rendit aux îles Sandwich et fit quelques opérations à la Nouvelle Archangel, capitale des colonies russes.

Il arriva enfin en Californie dans le courant de l'année 1839.

Le gouverneur Alvarado, alors à Monterey, accorda à M. Sutter une concession gratuite de onze *sitios* ou parcs de grand bétail, c'est-à-dire de onze lieues carrées à prendre dans le lieu qui lui paraîtrait le plus convenable.

Afin de ne pas avoir de voisins, M. Sutter choisit son terrain sur la rive gauche du Rio-Sacramento, entre la rivière *Sans Nom* et la *Fourche de la Plume.*

La *Fourche américaine* coule entre ces deux rivières et arrose les prairies.

La Nouvelle-Helvétie, nom que M. Sutter donnait à son établissement, était située à deux milles à l'est du fleuve et à un mille au sud de la Fourche américaine.

Dans l'espace compris entre le débarcadère et les bâtiments se trouvait une belle prairie ombragée de grands chênes.

Le fort de la Nouvelle Helvétie s'adossait, au nord, à un petit ruisseau dont les bords escarpés concouraient à sa défense.

L'enceinte en était fermée par un mur de cinq pieds d'épaisseur, construit en *adobas*, et soutenu par d'énormes pièces de bois.

Chaque face du quadrilatère présentait un développement de cent mètres.

Les angles, flanqués de bastions, avaient deux étages.

Les quatre pans étaient percés d'embrasures.

Une galerie extérieure couronnait toute la muraille.

L'armement du fort se composait de seize canons courts et caronades en fer de divers calibres, achetés à bord de différents navires, et de deux excellentes pièces de campagne en bronze, avec caissons, que les Russes cédèrent au capitaine.

Ce dernier possédait en outre assez de fusils et de rifles pour armer quatre-vingts hommes, sans compter les pistolets, armes blanches, etc. etc.

Il ne faut pas croire que l'établissement se fit pacifiquement.

Les Indiens avaient, à plusieurs reprises, essayé de déloger les blancs et d'assassiner leur chef.

Ce ne fut qu'à la suite de sanglants combats qu'on finirent par admettre la supériorité des étrangers, et par comprendre qu'il valait décidément mieux vivre en paix avec eux.

Il y avait alors à la Nouvelle Helvétie trente hommes blancs, Allemands, Suisses, Canadiens, Américains, Anglais et Français, presque tous occupés aux coupes de bois, aux forges et à la charpente.

Les autres, divisés en petites escouades, parcouraient la vallée et les rivières pour chasser le castor.

Telle était la situation de San Francisco, quelques jours à peine avant le grand événement qui allait, non-seulement changer la face de ce coin de terre presque inconnu, mais aussi avoir un retentissement immense dans le monde entier.

Quelques mots, pendant que nous y sommes, sur la découverte de l'or californien.

Comme la plupart des faits appelés à bouleverser l'univers, cette découverte se fit simplement, de la façon la plus vulgaire.

Voici le fait.

L'authenticité ne saurait en être révoquée en doute. Trop de témoignages vivants sont encore là pour la défendre.

Le capitaine Sutter avait résolu d'établir sur la fourche américaine une scierie mécanique destinée à l'exploitation de l'une des forêts de la Nouvelle-Helvétie.

Il commença par explorer les bords de la rivière avec un charpentier nommé James W. Marshall.

L'endroit qui lui parut le plus propice à ses vues étant choisi, il chargea ce charpentier de la construction de sa scierie mécanique.

Celui-ci se mit à l'œuvre sur-le-champ.

Son premier soin fut, naturellement, d'établir les fondations du bâtiment projeté.

Pour cela, il lui fallut détourner le cours d'eau.

Or, il arriva ceci: lorsque le lit du ruisseau fut à sec, James Marshall, le charpentier, aperçut dans le fond plusieurs morceaux d'une matière jaunâtre, ayant la teinte de la gomme gutte et jetant aux reflets du soleil des rayons et des éclairs métalliques.

L'ouvrier regarda curieusement ces morceaux, qu'il prit d'abord pour des éclats de pierre.

Il choisit les plus gros, les ramassa, les emporta.

Pour les emporter plus commodément, il essaya de les briser, ce à quoi il ne put réussir.

La pensée lui vint alors de les mettre dans le feu, pour voir s'ils fondraient.

Il va sans dire que cette expérience ne lui réussit pas davantage.

Je ne sais qui a dit que le Yankee sentait instinctivement l'or, comme le fin limier hume, flaire, aspire le fumet du gibier.

La chose est vraie.

Le brave ouvrier, malgré son ignorance, soupçonna presque aussitôt l'importance de sa trouvaille.

Il abandonna tout, et séance tenante, malgré un temps horrible, il mit ses échantillons dans sa blouse de chasse et se rendit tout courant au fort de la Nouvelle Helvétie, résidence habituelle du capitaine Sutter.

Le capitaine ne se trompa point, lui.

Il essaya les échantillons avec l'aide de l'eau régale, et il reconnut que ce que son ouvrier prenait pour des pierres était tout simplement des pépites d'or, mais de l'or le plus fin.

Il le lui dit sur-le-champ.

Les deux hommes se promirent, alors un secret inviolable, et, de compagnie, ils commencèrent la récolte du précieux métal.

La moisson dépassa de beaucoup toutes leurs espérances.

Il y avait de l'or partout.

On n'avait que la peine de se baisser pour en prendre sa charge en moins d'une heure.

Le soin même que prenaient les deux hommes pour cacher leurs démarches et dérouter la curiosité, la vie mystérieuse qu'ils menaient depuis quelque temps, leurs longues absences sans causes déterminées, éveillèrent les soupçons des autres colons.

On les épia, on les suivit. Ils furent pris sur le fait, et le grand secret fut découvert.

La nouvelle vola alors avec la rapidité de la foudre. Elle fit le tour du globe, et une nuée d'aventuriers s'abattit comme un vol de vautours sur le nouvel Eldorado.

Nous avons cru intéressant de consigner ici ces faits généralement inconnus, et de faire connaître en quelques lignes l'origine humble et modeste d'une contrée, appelée, dans un avenir prochain, à devenir le centre d'un immense mouvement commercial, et probablement d'une civilisation nouvelle.

Fermons cette parenthèse.

Reprenons notre récit.

La journée allait finir.

Le soleil disparaissait derrière la Nevada.

Dans un site désert et pittoresque, sorte d'accore couvert d'arbres de haute futaie, qui s'avançait profondément dans le cours du rio Merced, deux hommes étaient assis auprès d'un feu mourant.

Ces deux hommes causaient à voix basse, comme s'ils craignaient, dans cette solitude, que leurs paroles ne fussent entendues par quelque espion invisible.

Sous leurs pieds coulait le rio Merced.

Le rio Merced, torrent tombant du milieu de roches granitiques et syénites, qui, déchirées par plusieurs cataclysmes volcaniques, forment d'étroites vallées d'un aspect généralement sombre et désolé, le rio Merced, presqu'à sec durant l'été, roulait en ce moment ses flots fangeux avec un bruit assourdissant.

Ce bruit aurait dû les rassurer.

A coup sûr, à deux pas de distance de l'endroit où ils se trouvaient, il devenait impossible de les entendre.

L'un de ces deux hommes portait le costume des rancheros californiens.

L'autre, le costume non moins pittoresque des chasseurs canadiens.

Tous deux étaient armés jusqu'aux dents.

Un magnifique daim, fraîchement tué, et dont une partie achevait de griller sur les charbons, était suspendu par les pieds de derrière à la maîtresse branche d'un madrona *arbutus Menzieni*,—arbre curieux, qui, dans ce pays, acquiert des proportions énormes, colossales.

Ces Européens—il était facile de les reconnaître pour tels, malgré l'épaisse couche de hâle jetée par le soleil sur leur visage—ces Européens causaient en français avec une nonchalance et un laisser-aller sans égal.

De leur tranquillité ressortait une conséquence certaine, c'est que s'ils savaient prendre leurs précautions contre le danger, ce même danger venu, ils ne seraient pas en peine pour lui faire face bravement.

—Ainsi, disait le chasseur, le brick est parti?

—Il y a cinq jours, répondit le ranchero.

—Vous l'avez vu partir?

—J'étais à San Francisco lorsqu'il a appareillé.

—Si je ne me trompe, voilà son cinquième voyage depuis notre arrivée?

—Tout autant, mon ami.

—Et chargé d'or?

—A couler bas. Il faut en prendre notre parti: aujourd'hui, nous voilà tous millionnaires.

Et il se mit à rire.

—Ah bah! lorsque la richesse atteint un certain chiffre, un peu plus ou un peu moins d'or ne signifie exactement rien, répliqua l'autre philosophiquement.

—Encore faut-il qu'elle l'atteigne, ce chiffre!

—Plaignez-vous donc!

—Je ne parle pas pour nous.

—Notre fortune l'a dépassé de beaucoup, votre chiffre.

—C'est vrai.... Du reste, nous avons bien fait de nous y prendre de bonne heure.

—Pourquoi cela?

—Parce que dans quelques mois, plus tôt, bien plus tôt que vous ne le pensez, le métier ne vaudra plus rien.

—Vous croyez?

—J'en suis sûr. Encore un ou deux voyages, et le brick fera bien de nous emmener loin d'ici.

—Pour quelle raison?

(*A continuer.*)

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*, Mercredi matin, 3 juin 1868.

Temps clair et chaud. Les affaires ont été hier très peu actives. Les bateaux suivants sont arrivés: l'Olive Branch, de St-Louis, avec 67 boucauts de tabac, 310 tierçons de porc, 3,183 barils de farine et 3,094 sacs de maïs; Wild Wagoner, de Natchez, avec une cargaison diverse; Annie Wagley, avec 208 têtes de bétail, 30 moutons et 6 chevaux, et le Blackfoud, avec 214 bestiaux, tous deux des Opelousas, et le Cleona, de Ouachita. Sont partis: le Ruth, pour St-Louis, Governor Allen, pour Greenville, Flicker, pour Bayou Lafourche, et le Brown, pour le bas de la côte.

Le Wild Wagoner est au quai, recevant du fret pour Natchez et les points intermédiaires. Il partira ce soir à 5 heures précises.

Le Grey Eagle partira ce matin à 10 heures. Nous n'avons pas besoin de recommander ce bateau. Le nom suffit.

Le solide et élégant paquebot Louisiana partira ce soir pour Louisville. Nous engageons les personnes qui désirent voyager confortablement à ne pas oublier ce bateau, car ils trouveront à bord des officiers courtois et prévenants.

POUR CINCINNATI.
Départ MERCREDI 3 juin à CINQ heures P. M.
Pour Evansville, Louisville et Cincinnati,
Le beau bateau à vapeur
LOUISIANA,
Capitaine J. A. Lusk,
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
THOS. KEEFE,
Rue Poydras, No. 75.
3 juin—1f

SECOND ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance des Facteurs et des Commerçants.
39........Rue Carondelet........39
Nlle-Orléans, 30 avril 1868.

Les Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, publient l'état suivant des affaires de la dite Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1868—savoir

PRIMES		
Sur risques d'incendie	$ 91,729 60	
" risques de rivières	175,155 55	
" risques de mer	59,170 55	
		326,255 70
En moins, primes non expirées	15,793 50	
Primes remboursées	2,919 00	18,702 00
Montant des primes		$307,553 70
PERTES ETC., PAYEES		
Sur risques d'incendie	$ 24,059 22	
" risques de rivières	110,638 27	
" risques de mer	58,012 57	
Réassurances	16,668 30	
Refactions (rebate returns)	17,515 15	
Taxes d'Etat, de ville et de revenu intérieur	8,939 07	
Frais généraux, intérêt et escompte en moins	20,701 05	256,537 24
Bénéfice net		$51,016 47

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT.

Billets pour actions	$330,020 56
En caisse	106,390 36
Primes en voie de perception	65,259 89
Prêts garantis	27,605 05
Effets à recevoir, à courte échéance	16,579 71
Actions de chemins de fer de ville	54,475 00
Meubles et installations du bureau	5,774 17
	$605,984 12

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

MICHEL MUSSON, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer à partir du 30 juin prochain (1868) un DIVIDENDE-INTERET DE DIX pour cent par an sur les paiements de capital au comptant et un DIVIDENDE COMPTANT DE QUINZE pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes participant au bénéfice de l'année.

Ils ont en outre résolu d'appeler un versement de DIX pour cent sur le capital de la Compagnie, lequel versement devra être fait le 27 juin prochain (1868) avant cette époque.

MICHEL MUSSON, Président,
HARMON DOANE, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Moses Greenwood,	Richard Milliken,
J. W. Burbridge,	Samuel E. Moore,
W. A. Johnson,	Wm. H. Henning,
John I. Noble,	J. J. Warren,
John Chaffe,	Simon Birch,
Hugh McColl,	R. T. Buckner,
Marshall J. Smith,	Sam'l F. Iediander,
I. Caulfield,	H. Frellsen,
Alfred S. Huntington,	Wm. Creevy,
L. H. Terry,	E. W. Rodd,
J. D. Blair,	Joseph Hoy,
Robert Pitkin,	Perry Nugent,

S. Cambon. 23 mai—1m

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL

Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868		
Primes sur risques d'incendie	$119,135 22	
" " de navires	27,311 14	
" " de mer	52,911 55	
Risques non expirés le 30 avril 1867	35,911 91	
	$235,235 82	
En moins, primes remboursées	4,738 19	
Montant des primes	231,586 63	
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$19,041 10	
" sur les rivières	25,581 42	
" sur mer	33,090 59	
Total des pertes	77,728 11	
Réassurances	9,726 90	
Dépenses et intérêt du scrip: en moins, escomptes et intérêt	10,956 50	
Taxes et revenu int.	9,771 06	
Vingt-cinq et quinze pr cent remboursé	25,896 68	
En réserve pour risques non expirés	37,544 33	
		$171,596 63
Bénéfice net		59,990 00
L'actif de la Compagnie est		
Prêts garantis	77,725 00	
" par hypothèque	14,160 00	
Effets à recevoir pour primes	7,469 45	
Actions bois et autres garanties	146,995 83	
Propriétés foncières	15,098 96	
Comptes individuels pour primes	40,959 91	
En caisse	65,755 08	
Scrips d'autres Compagnies	2,065 45	
		319,967 29

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce troisième jour de mai 1867.
S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de vingt piastres par action, lequel sera porté au crédit des actions non encore payées. Des certificats d'actions payés en plein seront délivrés aux actionnaires à partir du 1er juin 1868.

Les Directeurs ont en outre résolu de racheter vingt cinq pour cent du scrip (non encore payé) de la Compagnie, à partir du 1er juin 1868.

Il sera payé aux porteurs, à partir du 1er juin 1868, six pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

— DIRECTEURS —

A. E. Bader,	A. Chiapella,	L. F. Generes,
L. Mentor,	W. B. Schmidt,	R. W. Adams,
C. Cohn,	B. Saloy,	J. J. Fernandez,
A. Cousin,	J. A. Seignouret,	P. L. Millaudon,
J. Goldstein,	V. Barthe,	C. Blanchin.

14 mai—1m

Compagnie d'Assurance Nationale
Contre les Risques Maritimes et les Risques d'Incendie.
BUREAU: AU COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE—(Batisse Story)
WM. WHANN....................Président
B. L. MILLAUDON....................Vice-Président
C. N. GANUCHEAU....................Secrétaire

— Directeurs —

S. C. EMLEY,	E. SCHNEIGANS,
W. CREEVY	WM. WHANN,
O. C. McCAN,	J. M. LAPEYRE,
W. W. HOWE,	B. L. MILLAUDON,
GEO. W. COCHRAN,	GEO. W. PORCH,
F. J. EMLEY.	

La Compagnie continue à assurer contre les dangers de la mer, des rivières et de l'incendie, aux taux du tar, à Bureau des Assureurs de cette ville. 12 oct—1a

SPECTACLES.

Théâtre des Variétés.

MADEMOISELLE ISABEL McCULLOCH

GRANDE COMBINAISON.

Opéra Italien de Salon.

Mlle ISABEL McCULLOCH débutera à la Nouvelle-Orléans après avoir obtenu un très grand succès à l'Académie de Musique, de New York et au Grand Théâtre de l'Opéra de Pike, dans la même ville, où elle a partagé les honneurs de la saison avec la célèbre Mme La Grange.

Mlle McCULLOCH parcourt son pays natal, accompagnée des artistes les plus distingués des Etats Unis.

VENDREDI, 5 JUIN 1868.

Mlle McCULLOCH débutera devant le public de la Nouvelle-Orléans, par

DON PASQUALE,
Opéra-comique, de Donizetti.

Les rôles ont été partagés comme suit:

Mlle ISABEL McCULLOCH....................Norine
Signor BOYE....................Ernesto
Signor ORLANDINI....................Dr. Malatesta
Signor SUSINI....................Don Pasquale
Signor LOCATELLI....................Notaire

SAMEDI, 6 JUIN 1868.

Le Barbier de Séville,
De l'immortel Rossini.

Les rôles sont distribués comme suit:

Mlle McCULLOCH....................Rosine
Signor Giovanni Boye....................comte Almaviva
Signor Carlo Orlandini....................Figaro, le Barbier
Signor Augustino Susini de basse bien connue....................Don Bartholo
Signor Vicenzo Locatelli....................Don Basilio
Signor maestro Torriani Directeur distingué de l'Académie de Musique de New-York et qui a fait la tournée musicale de L'ETOILE DU SUD, accompagne celle-ci dans sa tournée.

A. TORRIANI....................Directeur général

PRIX:

Places d'orchestre....................$1 50
Premières (places réservées)....................1 00
Premières....................1 00
Galeries....................50
Loges particulières....................$8, 10 et 12

Le Contrôle s'ouvrira JEUDI, 4 juin, de 10 à 3 heures, et sera ouvert VENDREDI. 3 juin

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Rue St-Charles, près Commercial Place.

SPALDING & BIDWELL....................Propriétaires et Direct.
J. KITTREDGE....................Trésorier.
W. B. CARNAUGH....................Régisseur.

LUNDI soir, 1er Juin, et toute la semaine,
FRAIS BOUQUET DU MOIS DE JUIN.
Première représentation de
KU-KLUX KLAN,
Pièce nouvelle de J. F. Durivage.
THE FEMALE PRIVATEERS, comédie
A l'étude — THE WHITE HOUSE THAT JACK BUILT, pantomime nouvelle. 2juin

NOUVELLE ORLEANS ET ST NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 2d pont arrière de la Nlle-Orléans à St Nazaire....$220 avec
Passage dans une cabine 2d pont avant....193
Passage d'entrepont....100
Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.
Au-dessus place entière.
Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.
On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.
La nourriture des passagers d'entrepont sera celle du maistrance.
Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.
Le steamer GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 15 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.
Pour passage s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, agent,
10janv—lan 21 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord

VILLE-DE-PARIS, capt. Duchene....Samedi 16 mai
EUROPE, " Lemarie....Samedi 30 mai
ST-LAURENT, " Bocande....Samedi 13 juin
PEREIRE, " Durmont....Samedi 27 juin.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin), payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. | Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord.
Première cabine, $145. | Seconde cabine, $88
Troisième cabine $55, et en comprenant le billet de chemin de fer, $57.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
On peut obtenir ici à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au bureau duquel on peut télégraphier à New-York.
...(12) PERRILLIAT, 127, rue Commune.

LIGNE INMAN.
Steamers de la Malle.
Départ du Pier No 45, North River, New York.
Tous les SAMEDIS, à midi.
Vitesse et excellents emménagements.
Passage de Première Classe, en or:
New York à Liverpool, $130. Aller et retour, $175.
New York à Londres $135. Aller et retour, $185.
New York à Paris. $145. Aller et retour, $280.
Billets de retour, bons pour six mois.
Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
9 mars—1an Rue Gravier, No 109.

Pour New York.
Ligne de Steamers des Marchands.
Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe.

GEN'L GRANT, Capt. H. S. Quick,
CRESCENT CITY, Capt. S. W. Holmes,
SHERMAN, Capt. N. P. Henry,
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES, Capt. Geo. L. Norton,
partant de New-York et de la Nlle-Orléans.

Le Steamer
GEN. GRANT,
Commandant H. S. Quick,
Partira de son wharf, en face de la rue St-Louis, le SAMEDI, 6 juin, à 5 heures P. M.
Ces steamers ont d'excellents emménagements.
Chambres....................$60 00.
Pour fret ou passage, s'adresser à
WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 190.
Le steamer GEN. MEADE suivra et partira DIMANCHE, 14 juin

Pour New York, directement.
Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.
Le steamer
GEO. WASHINGTON,
Commandant E. V. Gager,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le SAMEDI, 6 juin, à 5 heures P. M.,
Passage....................$60
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1a Rue Carondelet, No 41

Compagnie de paquebots de la Nlle-Orléans et de Mandeville—Départ tous les jours pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville. Prix du passage 50 cents. Pour Covington, avec le train, et retour avec le Wenona, qui débarquent les passagers et le fret à Covington, Prix $1.

Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, capitaine W. L. Cozzens, part TOUS LES JOURS, à l'arrivée du convoi de midi du chemin de fer Pontchartrain; le SAMEDI à l'arrivée du convoi de 4 heures P. M.—Retour: Il part de Madisonville et de Mandeville tous les jours et arrivera à l'extrémité du chemin de fer à temps pour le convoi de 8 heures du matin. Le Dimanche matin, (EXCURSION) le bateau partira de l'extrémité du chemin de fer, au Lac, à l'arrivée du convoi de 6 heures et demie du matin, et arrivera à temps pour le convoi de 9 heures du soir.

Le CAMELIA est un grand steamer, offre tous les agréments nécessaires, a été acheté expressément pour ce service et fera les voyages de l'été et l'hiver, positivement. On pense que le "Wenona" fera son premier voyage dimanche prochain.

Pour plus de détails, s'adresser à
COHEN M. SORIA, agent,
21 mai— Rue de l'Union Nos 16 et 20

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE—
Tous les jours.
Le bateau à vapeur LAURA fin marcheur et à basse pression, partira tous les jours de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain (au Lac) comme suit: à l'arrivée du convoi de MIDI; et le samedi, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après midi. Il commencera le 19 avril ses excursions du dimanche—partant de l'extrémité du chemin de fer à l'arrivée du convoi de 6 heures et demie et revenant dans la soirée du même jour.

Le prix du passage est réduit comme suit: Pour Mandeville et Madisonville 50 cents. Pour Covington, y compris le passage à bord du Dew Drop, $1. Les passagers sont débarqués au wharf de Covington.
LOUIS FRIGERIO, Jr.,
15 avril—3m Rue de Chartres, No 50.

Pour Grand' Ile et les Débarcadères intermédiaires.

Le beau bateau à vapeur WINNOW, capitaine M....., construit expressément pour ce service, partira du Canal Harvey MERCREDI 3 juin, à 10 heures du matin, et SAMEDI, 6 juin à 10 heures et demie du matin. Pour le retour il partira Vendredi matin et Dimanche soir.

Prix du passage, $1.50 pour aller et autant pour revenir.

Le tug à vapeur Little Fanny quittera le wharf du ferry de la rue du Canal à 7 heures et demie du matin mercredi et 5 heures et demie de l'après-midi samedi pour se relier au bateau à vapeur Winnow, passage 25 cents. Conditions raisonnables pour le fret et le ...age. ...

Paquebot indépendant de la Nouvelle-Orléans, de la Côte et de Lafourche.
Partant de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures du soir, et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin.

Le bateau à passager, de première classe, NINA SIMMES, capitaine W. R. Great house, commis Jos. Dalferes, partira comme il est dit, et sera de retour tous les mercredis et dimanches, dans la journée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
10 avril—1f 64 Vieille-Levée.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.
Le bateau à vapeur FLICKER, capitaine Jos. P. Aucoin commis P. A. Chartet, part de la Nouvelle Orléans, tous les MARDIS à 5 heures du soir, et les SAMEDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les LUNDIS et les JEUDIS pendant le jour. Le Samedi, le bateau ira jusqu'à Lockport.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 3 mai—1m

BAYOU SARA—Paquebot deux fois par semaine—Partant tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir et tous les MERCREDIS à 10 heures du matin. (commençant le 8 avril) pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte, le paquebot à passagers, fin marcheur, Grey Eagle, capitaine V. B. Baranco, partira comme il est dit; et à SON RETOUR, quittera le Bayou Sara tous les DIMANCHES et JEUDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JAMES LEAKE,
3 mai—1m 10, Nouvelle-Levée.

LE BRESIL. LE BRESIL.

Avis important aux Emigrants.

L'ETABLISSEMENT d'une ligne de steamers, de la Nlle-Orléans à Rio Janeiro, en voie directe, ne m'étant pas possible en ce moment, j'ai conclu, avec la "New York and Brasil Line," un contrat par lequel cette Compagnie s'engage de transporter les personnes du Sud aux prix réduits suivants: Première classe $137 50 en or; Seconde place ou entrepont, $72 50 en or.

Le prix régulier étant de $225 et $112 50 en or, on voit combien est grande la concession qui nous est faite.

J'ai conclu, en outre, un marché avec le "Cromwell Steamship Line" qui transportera les personnes du Sud à New York moyennant $50 en monnaie courante. En vertu du même règlement, on peut aller de Charleston à New York, par le "Garrison & Allen' Line," pour $15 en monnaie courante.

Pour obtenir des billets de passage à ces prix, il faudra produire un certificat portant une signature et garantissant qu'ils sont de véritables émigrants. Les passagers devront acquitter le prix du passage avant de s'embarquer.

J'ai dû faire cet arrangement parce que je n'ai pas pu avoir assez de capitaux pour établir une ligne directe que je pouvais consciencieusement recommander, et parce que je crois que les steamers de ces Compagnies sont sûrs et réguliers.

Les tribulations des familles du Sud qui ont essayé de se rendre au Brésil en partant des ports du Sud doivent nous porter à bien choisir les moyens de transport. Notre peuple a subi plus de désastres maritimes qu'aucun nombre égal d'expéditions.

D'abord, c'est l'expédition Hastings qui, partie de Mobile, fut obligée de revenir.

Puis la noble Compagnie de McMullen fit naufrage sur les côtes de Cuba et perdit tout, excepté les vêtements.

En troisième lieu, la seconde expédition Hastings eut des difficultés à St Thomas; le paquebot régulier la recueillit.

Enfin, la "Catherine Whitney" resta quarante-sept jours en mer; il y eut à bord des souffrances et des abus qui amenèrent un procès et bien des récriminations entre les passagers et les propriétaires.

Nos deux expéditions,—celle du "Talisman" et celle du "Marmion"—sont les seules qui soient arrivées sans encombres. Si mes compatriotes me demandaient la cause de tous ces désastres, je leur répondrais que c'est parce que les chefs ne savaient pas choisir les navires et étaient les victimes d'hommes sans foi.

Pendant la guerre, un grand nombre de bâtiments furent construits, pour les Etats-Unis et dans le but de forcer le blocus; faits en une nuit pour ainsi dire, ils ne sont pas en état de prendre la mer. Depuis la guerre, des spéculateurs essaient de se débarrasser de ces carcasses et les envoyant vendre sur les côtes du Brésil.

Aucun de ces navires n'est arrivé en bon état dans l'Amérique du Sud; ils ont été réparés avariés ou perdus. La ligne régulière n'a eu à déplorer aucun accident. Il est inutile d'en demander davantage. Si les habitants du Sud continuent à se risquer sur des transports qui ne valent plus rien, que la responsabilité pèse sur eux.

M. ALFRED MOULTON (No 41 de la rue Carondelet) mon agent à la Nouvelle-Orléans, donnera les renseignements nécessaires aux émigrants et les expédiera pour New-York. Afin d'économiser, les passagers doivent faire en sorte de partir d'ici à temps pour arriver à New-York le 20 de chaque mois et prendre le paquebot régulier du 22 pour Rio Janeiro. Ceux qui, après avoir eux-mêmes examiné les terres, voudront s'établir sur la concession connue sous le nom de "Lizzieland" obtiendront des certificats qui leur permettront d'avoir du gouvernement brésilien cent soixante mille reis (environ $87) pour chaque adulte—somme dont ils pourront avoir l'usage pendant quatre ans, sans intérêt.

Les personnes qui désireraient avoir plus de renseignements sont priées de s'adresser à moi, à la Nouvelle-Orléans, pendant vingt jours au bureau de M. Alfred Moulton, No 41 de la rue Carondelet.
Savril—1m BALLARD C. DUNN.

Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

UN convoi de passagers part, tous les jours, à 4 h 30 P. M. et se relie avec des convois allant à Vicksburg et à Meridian. Il se relie également avec le chemin de fer Mississippi Central partant, le dimanche, à 7 h. 30 du matin vont jusqu'à Brookhaven qu'ils quittent, pour le retour, à 3 h. 30 du matin les lundis. Ils arrivent ici à 11 h 15 du matin.

Les billets d'excursion servent sur les convois du samedi ou du dimanche allant au Nord et les convois du lundi allant au Sud.

Le convoi part tous les jours (excepté les dimanches) à 6 h 40 A. M.

J. S. WILLIAMS,
Surintendant général,
ED WARE,
Agent général pour les passagers,
JAMES YONGE,
21mai Agent général pour le fret.

Aux voyageurs.---Avis important.

PRIX DU PASSAGE REDUIT.

A partir du 10 avril,

Le prix du passage par le "Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord"

—ET—

Par le "Chemin de Fer Mississippi Central" auront comme suit:

New-York	$55 00
Philadelphie	52 00
Baltimore	48 50
Washington	47 50

Pour les renseignements et les détails, s'adresser au bureau, au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel, et au dépot, rue Calliope.

T. S. WILLIAMS,
Surintendant général du Grand Chemin de Fer de la N. O., de J. et du N.
E. D. FROST,
Surintendant-général du Chemin de Fer Mississippi
avril—12f Central.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

TAUX DU FRET.

St Louis, Louisville, Cairo, Columbus, Rome, Atlanta, Macon, Augusta et Charleston.

Département du Transport,
Nelle Orléans, 1er janvier 1868.

Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des connaissements pour les susdits points.

Toutes les réclamations pour pertes, avaries ou excès de taux seront promptement réglées aux lieux de livraison.

Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au bureau de la Compagnie, rue Carondelet No. 4.
JAMES YONGE, T. S. WILLIAMS,
Agent pour le fret. Surintendant général.
1janv—1an

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN

ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir du 1er avril, les convois partiront comme suit:

[illegible timetable]

Arrangement du Dimanche.

Il y aura des chars à vapeur au lieu de char à cheval, partant de la ville tous les dimanches matin, à 6 heures et demie, ... Un convoi extra partira de la ville tous les dimanches à 1 heure P. M.

A partir du ... avril, les convois partiront des deux extrémités du chemin LES DIMANCHES, toutes les demi heures, de 2 heures de l'après midi à 8 heures du soir.

Prix:—Aller et retour, le même jour, 25 cents.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. Pour la station de Gentilly, 15 cents.

GEO. PANDELY,
31mars Surintendant Général.

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA
Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, sont prévenus que la Compagnie de Transfert de la Nlle Orléans, au coin des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir ou livrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Têche, et à livrer à la Nlle Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.

G. W. R. BAYLEY,
1erdec Surintendant.

ONZIEME TABLEAU ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Hope" de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, No. 21 RUE DU CAMP.

CONFORMEMENT à sa Charte la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 3 avril 1868		$156,523 60
Savoir		
Sur les risques d'incendie	$87,767 ...	
Sur les risques de mer	54,077 12	
Sur les risques de rivière	15,678 71	
		$156,523
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	15,061 2	
Sur les risques maritimes	31,112 95	
Sur les risques de rivière	...161 22	
		64,338 31
Moins—Les primes rendues	4,157 21	
Réassurances	15,271 56	
Escompte et rendu aux assurés	25,441 05	
Taxes	11,493 00	
		56,615 84
Dépenses, intérêt en moins	11,177 99	130,132 20
En réserve pour les risques non terminés		$24,391 48

— L'actif de la Compagnie est comme suit:—

Billets hypothécaires sur des propriétés foncières dans cette ville, valant le double du montant	$124,059 30
Prêts garantis par nantissement	14,615 28
Effets pour primes à courte échéance	11,451 24
Dû par des Compagnies d'Assurance locales	5,727 16
Scrips	1,044 00
Actions de la Compagnie "Valette Dry Dock"	6,000 00
Biens fonciers	21,963 50
Actions de banque et autres actions	5,747 50
Primes en voie de perception	29,678 ...
En caisse	51,650 ...
Total de l'actif	$273,891 16

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

Hy. PEYCHAUD, Président
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 mai 1868.
PAUL W. COLLENS,
5me Justice-de-Paix de la Paroisse d'Orléans.

— DIRECTEURS. —

Lafayette Folger,	P. Maloché,	John J. Adams,
Thos. N. Blake,	F. A. Ducros,	C. W. Bradbury,
Aug. Couturié	T. D. Miller,	Hy. Peychaud.

14 mai—1m

Wm. B. MORRIS & Co,
AGENCE D'ASSURANCE.
57....................Carondelet....................57
ÆTNA, DE HARTFORD.
Actif....................$4,650,000.
HOME, DE NEW-HAVEN.
Actif....................$1,450,000.
Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.
Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits.
10 sept—1an

VENTES JUDICIAIRES.

ALEXANDRINE B. MEYER, et al, vs. EMMA ENDERSON.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,72—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, treize de juin 1868, à heures P. M., à mon entrepôt, No. 23, rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Les meubles et effets transportés de la maison dernièrement occupée par la défenderesse, et située au No. 133, rue de l'Esplanade, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
2 juin—2,5,9,11,13

GEORGE RULEF vs P. S. NUGENT & als.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 14,292—En vertu d'un writ de fieri facias, contre la Ville de la Nouvelle-Orléans, en faveur de Jotham Potter, Geo. Rulef et ... McKee, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, treize de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Cinq mille (5,000) actions du fonds capital de la Compagnie dite "Commercial Water-Works Company" de la somme de cent piastres ($100) chacune.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
2 juin—2 5 9 11 13

L. CARBO vs KENNEDY & SULLIVAN, JOHN KENNEDY & DANIEL SULLIVAN.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 2,550.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le VENDREDI trois de juillet 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Cinq certains terrains situés en cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis de cette ville, désignés par les numéros Trois, Quatre, Cinq, Six et Sept de l'ilet numéro Quinze, borné par les Avenues Elmira et Pacifique et les rues Eliza et Elvina, suivant plan dressé par W. T. Thompson, arpenteur, daté du 7 mars 1849 et déposé en l'étude de James Graham, notaire public en cette ville.—Les dits terrains ont chacun ... mesure américaine, trente et un pieds sept pouces de face à l'Avenue Pacifique, sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur Kennedy, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Dewitt Forbes Bisbee, suivant acte au rapport de Selim Magner, notaire public en cette ville, en date du 26 février 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
2 juin—2, 11, 20, 27—3 juillet

Succession de PERRY S. WARFIELD.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 6,921—En vertu d'un alias pluries writ de fieri facias contre la dame M. B Warfield, Exécutrice Testamentaire, etc., en faveur de H. L. Stone & Co, adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus à Harry T Hays, ci-devant shérif, et, par celui-ci, à moi transféré, je procéderai, le MARDI seize de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

UN TERRAIN, situé au faubourg de l'Annonciation, Premier District de cette ville, désigné par le No 1 sur un croquis annexé à un acte de répartition de stock entre la Banque des Citoyens et P. S. Warfield, au rapport de Charles Boudousquié, notaire public en cette ville, en date du 25 mars 1848. Le dit terrain faisant l'angle des rues Prytania et Terpsichore, et mesure 36 pieds de face à la rue Prytania, sur 128 pieds 10¾ pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages, couverte en bardeaux; cuisine, etc., et tous les droits, privilèges, etc.

Ensemble aussi avec 75 Actions, aujourd'hui réduites à 70, du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Saisis dans l'affaire et dessus.

CONDITIONS.—L'acquéreur assumera le paiement d'un "stock note" de la somme de Treize Cent Cinquante piastres ($1,350), en faveur de la dite Banque, payable le 1er d'avril 1869, ou renouvelable conformément aux termes de la Charte de la dite Banque, et la balance du prix d'adjudication, comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats-Unis. L'acquéreur assumera en outre toutes les obligations et les responsabilités imposées aux actionnaires, résultant de la charte et des lois y amendatoires.
GEO W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 mai—16 24,31—juin 9 16

JOHN GERLACH, vs. JOHN MIDDENDORF.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,139—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI six de juin 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un certain terrain situé au Faubourg Marigny, rue Mandeville, entre celles Casacalvo et Moreau, faisant partie du terrain désigné par le numéro cent cinq (105) suivant le plan qui en a été du faubourg déposé en l'étude de Narcisse Broutin, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain est à la distance de trente-cinq pieds de l'encoignure de la rue Casacalvo et mesure, mesure anglaise, dix huit pieds de face à la rue Mandeville, sur soixante pieds dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de J. D. Kamper & H. H. ..., suivant acte au rapport de Bernard Phillips, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 30 janvier 1868.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
5 mai—5,14,22,29—6 juin

Vente par le Percepteur des Taxes d'Etat.

EN vertu de l'autorité dont je suis revêtu par les ordonnances de la convention constitutionnelle de l'Etat, j'ai saisi, et vendrai, à l'enchère publique au No. ... de la rue du Canal, entre les rues Dryades et Vieille Levée, dans le 2d District de cette ville, le MERCREDI ... juin 1868, à midi, les propriétés ci-dessous décrites, pour les taxes dues au ... de la Compagnie du Crescent City et saisies pour payer la taxe de convention constitutionnelle imposée par ladite ordonnance.

Deux ... lots,
Trois pupitres
Une presse à copier et table,
Une grande table comptoir,
Une table à bureau en acajou,
Une armoire,
Grillage de bureau,
Nattes.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Bureau du Percepteur des taxes d'Etat, Nlle-Orléans, 30 mai 1868.
L. E. LEMARIE,
31 mai Percepteur des taxes d'Etat.

Vente par le Percepteur des Taxes d'Etat.

EN vertu du pouvoir dont je suis revêtu par les ordonnances de la Convention constitutionnelle de l'Etat, j'ai saisi, et je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Douane et Canal, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI ... juin 1868 à midi, la propriété ci-après décrite, appartenant à la Banque des Citoyens de la Louisiane et saisie pour payer le montant des taxes, dommages et frais dus par ladite Banque aux termes des ordonnances de la Convention, imposés par celles-ci, savoir:

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre le passage de la Bourse et les rues Royale, Douane et Canal. Ledit terrain fait le coin des rues Douane et Royale, ... pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur ... pieds de face à la rue Douane. Ensemble, la bâtisse en granit qui s'y trouve et qui sert aujourd'hui à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Bureau du Percepteur des taxes Deuxième District Nouvelle-Orléans, 30 mai 1868.
L. E. LEMARIE,
30 mai Percepteur des Taxes d'Etat.

LouisianaEquitable Life Insurance Company.

CAPITAL....................$500,000
BUREAUX, RUE DU CANAL No. 142, NOUVELLE ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton,	W. S. Pike,	Ed Rigney,
... Tyler,	J. W. Stone,	Alexander Marks,
... Sharonb,	A. Thompson,	C. E. Girardey
F. Dolhonde,	Philip Meyer,	W. B. Schmidt,
Geo. A. Fosdick,	Edw. Barnett,	Marshall J. Smith,

JOSEPH ELLISON Président W. S. PIKE, Vice-Président
T. M. DRAKE, Ag. Gen. W. P. HARPER, Sec.

Médecins examinateurs,

Dr B. A. Moss,	Dr S. Choppin,
Dr O. R. Lemonnier,	Dr Henry Smith,
Dr J. Hampden Lewis,	Dr W. C. Nichols,

G. A. Breaux, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE DE LA VIE — Assurance ordinaire et annuelle—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurances participantes et non participantes aux bénéfices de la Compagnie.

Les paiements ne sont pas forfaits.
19 avril—1an

Compagnie d'Assurance Germania.

LE 13 du courant à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

O. L. L. Mayer,	H. Zuberbier
D. Michel,	O. H. Karstendick,
Fred del Bondio,	Chs. Bendix,
A. Eimer Bader,	Chs Loeffler,
F. A. Lulling,	J. F. Krantz,
Thomas Schorr,	Louis Schwarz,
August Koenig,	George Meiz,
H. Blaese,	C. J. Forster,
A. Marks,	S. Friedlaender,
J. A. Blaffer,	W. Goldenbow,
H. F. Klumpp,	Chs. Pothoff,
J. P. Wackerling,	F. M. Ziegler.

Et hier, à une réunion des Directeurs, M. D. Michel a été à l'unanimité, élu Président, M. F. Del Bondio Vice Président; M. Emile Maier, Secrétaire; et Louis Stein, Inspecteur.

Nouvelle Orléans, le 28 avril 1868.
EMILE MAIER,
29 avril—1m Secrétaire.

Compagnie d'assurance du Commerce.
SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires

Montant des primes de l'année expirée le 3 mars 1868:		
Primes d'incendie	$57,835 44	
Primes de rivières	79,428 20	
Primes de mer	29,509 00	
		$161,662 75
Pertes payées:		
Pertes par incendie	$13,659 38	
Pertes sur les rivières	84,244 03	
Pertes sur mer	24,371 70	
	$122,277 42	
Escomptes sur primes	30,980 97	
Taxes	4,791 01	
Réassurances	8,092 25	
Primes remboursées	419 00	
Dépenses, profits et pertes, etc, intérêts en moins	29,820 66	$197,189 31
		$ 35,526 56
Actif en caisse	$72,904 11	
Effets à recevoir	9,093 02	
Meubles	3,673 95	
Primes dues	21,096 46	
Billets pour actions	534,225 00	
		$592,073 44

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

S. B. BUCKNER, président.
GEO. O. SWEET, secrétaire.
Assermenté et signé, pardevant moi, ce 21 avril 1868.
PARIS CHILDRESS,
2e Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.
22avril—1me

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.
Bureau, rue du Camp, No 78, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867....................$321,596 00
Pertes, taxes, dépenses, réassurances, &c, payées dans la même période....................217 740 79
Actif le 31 décembre 1867....................278,724 02

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux courants de prime, contre les risques des mers, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies.

ALFRED MOULTON, Président,
Wm M. PERKINS, Vice-Président,
A. W. HUNTER, Secrétaire.

—Directeurs—

J. M. Allen,	J. H. Ludwigsen,	E. K. Converse,
A. Moulton,	Wm Chambers,	A. H. May,
B. F. Eshall,	John F. Moore,	Robert Hare,
Wm M. Perkins,	J. E. Isenhour,	John G. Rogers.

12 fév—11 m t, l, 2 ours.

VENTES JUDICIAIRES

THOMAS MARKEY, admr. vs JAMES W. ROTCHFORD.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 20,320—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, six de juillet 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un certain terrain situé au faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro Quatre vingt-cinq dudit faubourg, borné par les rues Washington, du Colisée, Chesnut et Sixième, et désigné par le numéro Un, d'après un plan dressé par Hugh Grant autrefois arpenteur, daté du 27 d'avril 1845, et déposé, pour recours, en l'étude de L. R. Kenny, ci-devant notaire public en la Paroisse de Jefferson, en cet Etat.

Ledit terrain forme l'angle des rues Washington et Chesnut et mesure trente pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Washington, sur cent vingt neuf pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Chesnut, mesure américaine.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la dame Anna M. Seeler suivant acte au rapport d'Andrew Hero, Jr., notaire public en cette ville, en date du 21 de novembre 1866.

Ainsi que le tout appert plus amplement d'un acte au rapport dudit notaire Andrew Hero, Jr., en date du 4 février 1867.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
3 juin—3 12 20 27—1 6 juillet

Hu. Kennedy vs la Compagnie dite "Am. Hay & Cotton Press of New York."

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,336.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le MERCREDI, trois juin, 1868, à 5 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Une certaine Presse à coton et à foin, aujourd'hui, aux entrepôts Montgomery, située rue Fulton, entre celles Julie et St Joseph, dans le Premier District de cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
23 mai—23 26 29 31—3 juin

LIPPINCOTT vs POLKINGHORNE.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 19,963.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, six de juin 1868, à 5 heures P. M., au bureau du shérif, rue St-Antoine, près de la Cathédrale, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Une épinglette en diamant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
26mai—29 31—juin 3,6

HENRY W. MASON & CO. vs JAS. B. PRAGUE & CO.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 18,917—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, neuf de juin 1868, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci après désignés à la vente publique et adjudication de—

La balance invendue du fonds d'un chantier de bois et d'un bureau, situés à l'angle des rues Tchoupitoulas et Lafayette, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à deux mois, ... les acquéreurs fournissant leurs billets ... endossés à satisfaction, et solvables portant intérêt au taux de ... pour cent de la date jusqu'à parfait paiement. Les dits acquéreurs de ... au comptant leurs proportions des frais d'annonces, du shérif, du greffier, et de gardiennage, etc., s'élevant en totalité à la somme de $75 00 environ.
GEO. W. AVERY,
23mai—31—3juin—6 9 Shérif de la paroisse d'Orléans.

WILLIAM FLORANCE vs. L. J. MAILLOT.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,5...—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-sept de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un certain terrain situé au faubourg Ste Marie, dans l'ancienne Municipalité No. Deux, aujourd'hui le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Magasins, Foucher, Girod et Lafayette mesurant soixante-trois pieds onze pouces et un quart de face à la rue des Magasins ... sur cent cinquante pieds de profondeur ... à la rue Lafayette et soixante pieds français de largeur derrière et face à la rue Foucher.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la Dame W. H. Fl... et ... suivant acte au rapport de T. O. Stark, notaire public en cette ville en date du 7 juillet 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
20 mai—3, 11, 20, 27 juin

GEO. J. FREDERICKS vs LA COMPAGNIE DITE BAYOU SARAH PACKET CO. et SPENCER FIELD, subrogé.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,1...—En vertu d'un writ de fieri facias contre la Compagnie dite Bayou Sarah Packet Co., en faveur de S. B. Field, subrogé aux droits du demandeur, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, huit de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Cent trente-cinq (135) actions du capital de la Compagnie dite "Bayou Sarah Packet Co." ... sur le "Vicksburg" et des actions ... de l'adjudication ... ; le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire et dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
2 mai—1, 11, 27 juin

Nancy Jane Bell, épouse de Wm Barrett vs Wm Kreckenberg.

Nancy Jane Barrett et Wm Barrett vs le même.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans Nos 18,... et ....—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un writ de fieri facias contre Wm Martin ... en faveur de Nancy Jane Bell, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus à Harry T. Hays, ci-devant shérif, et par celui-ci transféré à moi, je procéderai le MARDI, trente juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

1o Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville ... désigné par le numéro ... [illegible]

[illegible paragraphs]

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur Wm Martin au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de ... suivant acte au rapport de ... notaire public en cette ville en date du ... mars 1868.

2o Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville ... [illegible]

Ce terrain appartient au défendeur Wm Martin, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de P. S. de Colan, ... notaire public en cette ville, en date du ... 1868.

3o Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville ... [illegible]

Le dit terrain mesure ... pieds ... de face ... [illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur Wm Martin ... [illegible]

Saisies dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
29mai—juin 7, 14, 30

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS vs. ANNE, ADELE & MATHILDE SOUTRA.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,5...—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI trois de juillet 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Neuf terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annette, Solidelle, St Antoine et Josephine. Lesdits terrains sont désignés par les numéros cinq, six, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix, et ayant les dimensions suivantes, savoir:

Le No deux mesure trente pieds quatre pouces de face à la rue Solidelle sur cent trente pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Le No trois mesure trente pieds six pouces de face à la rue Solidelle sur cent soixante pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Le No quatre mesure trente pieds quatre pouces de face à la rue Solidelle sur cent soixante pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Le No cinq forme l'angle des rues Solidelle et St Antoine et mesure vingt six pieds et ... pouces de face à la rue St Antoine sur cent quinze pieds de profondeur et face à la rue Solidelle.

Les Nos six, sept, huit, neuf et dix mesurent chacun vingt six pieds huit pouces de face à la rue St Antoine sur cent quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient aux défenderesses au moyen de l'acquisition qu'elles en ont faite de Joseph Soutra suivant acte au rapport de A. E. Bienvenu, notaire public en cette ville, en date du 21 septembre 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
2 juin—11,20,27, juil 3

BARNES & BILLINGS vs PHILIP BENNETT.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans No 2...—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI quinze de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

SEPT TERRAINS situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Nuns, ... et d'Annonciation, et désignés par les numéros deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, et neuf. Le dit terrain sont désignés par les numéros ... [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de J. A. D'Hémécourt, ... notaire public en cette ville, en date du 7 août 1867.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Wm P. Sanderlin ... au rapport du dit notaire Wm Shannon, en date du 21 janvier 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions-Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
2mai—11 21 30—7 14 juin

VENTE DE SUCCESSION.

Succession de Pierre-Alexandre-Barthelemy Lesseps.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 30,...—Par le shérif de la Paroisse de Plaquemines, SAMEDI, 20 juin 1868, à midi, à la porte de la maison de Cour de ladite Paroisse à la Pointe à la Hache—En vertu d'un ordre de vente rendu le 24 avril dernier, dans la succession ci-dessus, par l'Honorable John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je vendrai par l'entremise de la succession du dit feu Pierre-Alexandre Barthelemy Lesseps, et en deux lots séparés, les habitations ci-dessous décrites—

1o—Une certaine portion de terre avec la sucrerie, connue sous le nom de Mon ..., située dans la paroisse Plaquemines, dans cet Etat, au lieu communément désigné sous le nom de POVERTY POINT, sur la rive gauche du fleuve Mississippi à environ trente-cinq milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant trente-neuf arpents, vingt-cinq toises de face sur le fleuve par une profondeur de quarante arpents, ... le tout ... mesure américaine, limitée sur ... appartenant autrefois à Jean Ribas et la propriété ... appartenant à la succession de ...; ... la portion de terre formant le second lot de la présente vente.

Ensemble toutes les bâtisses et améliorations contenues sur la propriété; Usines, machines et objets meubles, deux charrettes avec les mulets, ... chevaux et ... servant à l'exploitation de l'habitation, et ce qui y appartiennent.

2o—Une autre portion de terre, contiguë à celle ci-dessus décrite et située dans la même paroisse, désignée sous le nom de Ste-Sophie, ayant quarante-cinq arpents de face sur la rive gauche du Mississippi par quarante arpents de profondeur plus ou moins, et limitée sur la ligne supérieure par l'habitation Mousseau et ... ci-dessus décrite, et sur la ligne inférieure par la propriété appartenant à Hypolite Morand.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les actes de vente et les timbres des Etats-Unis aux frais des acquéreurs. 1er mai—1er,9,16,23,30—6 juin

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de JAMES PAKENHAM—No 32 2...

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que John C. Miller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu James Pakenham, décédé intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, F. R. O'RORKE,
3juin—3,7,... Greffier.

Succession de PAUL BURGUE—No 3..,..

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—Attendu que Nancy Catheron a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession de feu Paul Burgue, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, F. R. O'RORKE,
Greffier.

Succession de Salvatore Carrao—No 30,997.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Septime Carrao a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Salvatore Carrao, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, F. R. O'RORKE,
21 mai—29, juin 2 Greffier.

Succession de JOHANN FREDERICK KLUSSMANN.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Anne Klussmann a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Johann Frederick Klussmann, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. F. R. O'RORKE,
Greffier.

Succession de George R. Carleton—No 29,926.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, F. R. O'RORKE,
2 mai—28 31—juin Greffier.

Succession de George Rubin—No 29,562.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, F. R. O'RORKE,
2 mai—28 31—juin Greffier.

Succession de Stephen Miller—No 30,206.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, F. R. O'RORKE,
26 mai—26,29, juin 4 Greffier.

Succession de John Henry Kuckmeier—No 32,185.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Christina Kuckmeier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu John Henry Kuckmeier, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, F. R. O'RORKE,
Greffier.

Succession de E. A. Patterson—No 26,011.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécutrice testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, F. R. O'RORKE,
26 mai—26 30, juin 4 Greffier.

L'ETAT DE LA LOUISIANE. Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie par les présentes que le 24 avril 1868, jugement a été rendu dans cette Cour, dans le procès suivant, sous les termes et chiffres suivants savoir:—No 21,863. Marguerite D. Allain contre Southenie Allain.—Sur motion de John H. New, avocat de la demanderesse.—Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut pris dans cette affaire le 19 mars 1868 soit maintenant confirmé et rendu définitif; que la demanderesse Madame Marguerite D. Allain, femme de son frère Allain, soit à présent séparée de biens d'avec son mari, et que la communauté existant entre eux soit dissoute; ... [illegible]

[Signé] DUPLANTIER, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 18 mai de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-huit et la 92e année de l'Indépendance des Etats-Unis.
W. WOOLFER
19 mai 19 2..., 17 Greffier.

CONSULAT DE FRANCE.
Avis Mensuel. Juin 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent—ou ceux de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

A	Kector Mary (les époux)
Appasie ou Appaille Zacharie, dit Jean Recalt	Kahn Pauline
Arguelli Joseph	L
Albeira Paul	Labitte Charles (les époux)
Ald...de Paul	Lapeyrouse Jean
Aladie Mme, née Aline Fredache	Larrivé Eloi
Antarrieu Jean Pierre	Le Maire
B	Lonvesu Emile
Bouvelle Mme Vve, née Rosalie Henriette Beaudoin	Laurice Auguste
Brez Emmanuel	Lescaut Auguste
Biro Félix	Le Coq Mme, Marie
Bastion Jean Baptiste	Lerlie Jean
Bou sie Cesmir	Lettle Jean (charron)
Bodevin Jean	Lambert Mme (artiste lyrique)
D	Lasies Mme Vve, née Marie Ferman
Dragonne Eugene	Luro François
De Charmeux Paul	Larriviere Jean-Marie
Danger Dominique	M
Dandin (les époux)	Monvielle Pierre
Dexis Mme Vve	Martin Louis Philippe (cordonnier)
De Lavadals	Margis Charles (de Donaldsonville, Loui)
Dubamel Eugene	P
Dufard Hippolyte Pierre	Perel Thérèze Mme
Dubordieu-Lange Jean-Etienne Amédée	Prudent Victor
Desprysseux	Picard J P
E	Poreaux Victor Désiré
Estebenet Jean	R
F	Rives Jean Pierre Mme Vve
Forgest Louis	Rouquette Jean Guillaume
G	Robert Henri
Grassien Henri Gabriel	Rochelle Henri François
Girod François (teinturier)	S
Giovard Michel Claude	St Martin Jean
Guérin Mme, née Rose Louise Euphrasie Jung	Schuster Jacques Mme Vve, née Dorothée Goep
Guyot Theodore	Ségassie Jean
Guerrier Edouard	Saune Mme Vve, née Berthilde Sinault
J	T
Jung Joseph Auguste et Alexandre Joseph Auguste Louis	Tardos Jules
K	Trouillet Bertrand
Katz Joseph	V
	Voguet Jean Marie Paul

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à trois heures de l'après-midi. 1er juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches, lingerie
ET
50 balles de tabac, de 100 livres.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.,
ALEX. LEVY, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 38.

MERCREDI, 3 juin, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Indiennes françaises et américaines, coton blanc et coton écru, cotons à draps, toile et coton à moustiquaires, mobinet, ginga fil et ginga coton, ginghams unis et fantaisie, toile du Nord, coutils, cotonnades, stripes, denims, coutils à matelas, toiles Bley, toiles d'Irlande et imprimées, jaconats français, mousseline suisse, tape checks, mousselines brochées, alpacas blanc et en couleur, mérinos, mousselines laine, cotonnades, satinets, Meltons, drap, flanelles, baréges à voilles, mouchoirs, serviettes, nappes, chemises blanches et en couleur, chemises de peau, caleçons, bonneterie, malakoffs, éventails, &c., &c.

—Egalement—

50 balles de tabac, de 100 livres, manufacturé expressément pour le marché du Mexique.
Conditions à la vente. 3 juin

PAR H. SCOTT.

Grande vente de marchandises sèches, lingerie, chapeaux, etc., à l'encan.
PAR H. SCOTT,
H. MARKS, Encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, mercredi, 3 juin, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 46 de la rue de Chartres—

Coton blanc et coton écru, indiennes anglaises et américaines, osnaburgs, gingas, plaids, jeans, casimirs, satinet, coutils à matelas, denims, jaconat, mousseline suisse, mull, tape checks, bobinet à moustiquaires ginga fil et ginga coton, toile du Nord, mouchoirs, parasols, parapluies, bretelles, etc.

—Egalement—

850 lots d'habillements frais, venant d'être reçus par le steamer Geo. Washington—Un magnifique stock d'articles de saison parmi lesquels se trouvent—
250 pièces alpacas assorties.

—Et—

Un bel assortiment de lingerie et de chapeaux. 3juin

PAR E. ROGER & CO.

400 caisses Bottes, Souliers, Brodequins, 150 lots Linge fait de saison, 100 douzaines Chapeaux.
PAR E. ROGER & CO.,
H. SAMORY, encanteur.

JEUDI, 4 juin, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos. 45 et 47, rue de la Vieille-Levée,

400 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants, reçus directement des manufactures par les derniers arrivages de New-York, Boston et Philadelphie.

—AUSSI—

150 lots linge fait de saison.

—ET—

100 douzaines chapeaux, comprenant un assortiment général.
Conditions—à la vente. 3juin—2t

PAR O. VALETON.

Cognac. Cognac. Cognac.
Pour clôre des Consignations.
PAR O. VALETON, Encanteur.

JEUDI 4 juin, à 10 heures du matin, il sera vendu, au magasin de la Douane No 7, encoignure Julie et Magasins—

9 quarts pipes vieux Cognac, importé par W. L. Burroughs,
3 do do do do Maria,
3 huitièmes pipes do do Maria,
3 seizièmes do do do Bon Père,
6 quarts do do do W. L. Burroughs,
6 do do do do Jupiter,
de vieille importation, pour clore diverses consignations.
Conditions à la vente. 3 juin

Trente Tableaux de grands maîtres. 20 Pianos Pleyel et autres facteurs, Statues en marbre, Montres, Meubles de ménage, &c.
— Pour cause de départ. —
PAR O. VALETON, Encanteur.

SAMEDI 6 juin, à midi, il sera vendu au magasin No 182 rue Royale, entre Dumaine et Ste Anne,

20 tableaux à l'huile, de grands maîtres,
20 pianos Pleyel et autres facteurs,
6 montres, or et argent et pendules,
1 belle statue en marbre, "Iris,"
8 mortiers de dentiste en pierre précieuse,

Ameublement de plusieurs chambres, consistant en lits, armoires, litterie, batterie de cuisine, etc. etc.
Aussi: des étoffes en laine et coton, 2 quarts de cognac, etc.
Conditions—comptant en billets du Trésor 3 juin

PAR NELLIGAN & BASSETTI

Succession de M. J. Newman.
No. .....
Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.
Billets du Board des Levées.
PAR NELLIGAN & BASSETTI,
JAS. NELLIGAN, encanteur,
Bureau, au Crescent Auction Mart, No 74 de la rue Carondelet.

IL sera vendu, lundi, 8 juin 1868 à 11 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 74 de la rue Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 27 avril 1868, No 30,981 du dossier de ladite Cour, et pour le compte de la susdite succession—

Deux billets du Board des Levées de l'Etat de la Louisiane, portant ... de $3,000 et la somme de $46,011 ..., échéant au 27 octobre prochain (1868), garantis, le premier par le bon de ... numéro ... et le second par 152 bons de Levée de $1,000 ... bons ... de bons garantis ... [illegible]

Conditions—Comptant. 2t mai 3 ... 7 juin

PAR VINCENT & CO.

Grande vente de Marchandises sèches étrangères et américaines.

200 cartons Rubans et Ceintures soie,
ET
250 lots de Garnitures fantaisie, des dernières genres.
PAR VINCENT & Co.
W. P. VINCENT, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 4 juin, à 10 heures, au No 16 de la rue de Chartres—
Un grand choix des susdits articles, sur lequel l'attention du commerce est appelée. 3 juin

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Habillements d'été. Marchandises sèches.
—Aussi—
150 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
—Aussi—
100 caisses CHAPEAUX, pour hommes et enfants.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan, 69 rue de Chartres.

MERCREDI, 3 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
150 caisses bottes, souliers et brodequins.
—Aussi—
100 caisses chapeaux, pour hommes et enfants.
—Aussi—
200 lots habillements d'été, marchandises sèches et articles de toilette pour hommes.
Conditions—Comptant. 2 juin

PAR EUGENE TOURNE.

Successeur de
BERNARD TURPIN.

Vin en caisses, Eaux minérales françaises,
PAR EUG. TOURNE, Encanteur.

MERCREDI, le 3 juin, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 95, rue Vieille-Levée—
600 caisses vin rouge, 40 caisses eau minérale, Champagne, Madère, Sherry, Porto, &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 2 juin

PAR D. E. MORPHY.

Foin. Foin.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi, 3 juin, à 10 heures, sur la Levée, en face de la rue Gravier, pour compte de qui il appartiendra—
85 balles foin de l'Ouest, de choix, en lots à la convenance des acheteurs.
Conditions — Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 3 juin

SUCCESSION DE Wm RANDOLPH, décédé.
Meubles de choix, en acajou, noyer et cerisier, &c., &c.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, mercredi, 17 juin 1868, à 10 heures du matin, à l'ancienne résidence du défunt, Wm Randolph à Alger, au coin des rues Olivier et Delaronde, en vertu de et conformément à un ordre de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 32,060, du 3 mai 1868—

Tout le contenu de la susdite résidence comprenant en partie: meubles de salon, bois de lit en acajou, en noyer et en cerisier, bureaux et lavabos à dessus en marbre, tables rondes et autres tables, sofas, chaises, miroirs, tapis et paravents de cheminées, litterie, tableaux et gravures, bijoux, etc., etc.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 3 juin—3 9 16 17

Quincaillerie et Coutellerie.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi 3 juin 1868, à 11 heures du matin, dans la salle d'encan, au No 47 de la rue des Magasins—

Un assortiment général de quincaillerie—gonds, marteaux, enclumes, vis, anneaux, cadenas, compas, scies, haches et manches, également, une facture de coutellerie de bouchers, couteaux et fourchettes, couteaux à dépecer, etc., etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 2 juin

PAR CHARLES E. FORTIER

Succession de J. H. West.
PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau, rue de la Bourse No 48.

SAMEDI le 6 juin 1868, à 9½ heures du matin, il sera vendu sur les lieux, rue St-Charles, entre les rues Clio et Erato, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, daté le 27 mai 1868—

Un lot d'effets mobiliers, consistant en lits et linge de lits, armoires, chaises etc.

—AUSSI—

Toutes les réclamations dues au défunt, conformément à l'inventaire enregistré à la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans; une copie desquels peut être examinée au bureau de l'encanteur.
Conditions.—Comptant, en billets du Trésor de Etats-Unis. 28 mai—juin 5 6

BILLETS. BILLETS.
Joseph W. Champlin et George Buckingham vs leurs créanciers et les créanciers de J. W. Champlin & Cie.
No 19,268—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
Par CHARLES E. FORTIER, Encanteur.
Bureau No 48, Passage de la Bourse.

SAMEDI, le 6 juin 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues de la Douane et du Canal en vertu d'un ordre de l'Honorable Guy Duplantier, Juge de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 22 mai 1868—

Tous les billets et réclamations abandonnées par les dits requérants à leurs créanciers, conformément à la liste enregistrée à la dite Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans; une copie desquels peut être examinée au bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 23 mai—27 1 & 6 juin

PAR G. DE FERIET.

3,633 TERRAINS NUS, DANS LE TROISIEME DISTRICT,

à proximité du chemin de fer du Golfe du Mexique et du chemin de fer projeté de Chattanooga, entre les rues Piété, Désirée, Elmire, Congrès, Indépendance, Pauline et autres rues.

A vendre, à l'encan, à de longs termes.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 86.

MARDI 9 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique—

3 633 TERRAINS NUS situés dans le Troisième District, à proximité du chemin de fer du Golfe du Mexique et du chemin de fer projeté de Chattanooga, ... [illegible]

Un quart comptant, EN BILLETS DE LA VILLE AU PAIR, ... [illegible]

Les acquéreurs auront le privilége de payer le tout comptant, en billets de la ville ... [illegible]
3 juin

Vente positive et sans réserve, à l'enchère publique, pour cause de santé et de départ, d'une Pharmacie bien connue et bien établie, située dans une partie centrale et prospère du Deuxième District et faisant de bonnes affaires.
Egalement, Meubles, etc.
PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 86.

JEUDI 11 juin 1868, à 11 heures du matin, il sera vendu ... à l'enchère publique, sans aucune réserve ni limite—

Le fonds de cette pharmacie populaire, et bien établie, située au coin des rues Remparts et Quartier et faisant de bonnes affaires.

Les 4 agrès et meubles ... [illegible]

Egalement:—

Un choix de meubles en ... armoires, glaces, toilettes, lavabos, tapis, ... bois de lit, matelas, baignoires, linge de ...
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 3i mai

Magnifique résidence en briques et à trois étages, No 31 de la rue Bourbon, entre les rues Bienville et Douane.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 86.

JEUDI, 4 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère—

Un magnifique terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Douane, Dauphine et Bienville ... [illegible]

[illegible paragraphs]

Conditions—L'acquéreur devra assumer le paiement de douze mille piastres ... le 21 mai 1869 (sans intérêt), pour le reste du montant de l'adjudication, comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres du Revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Théodore Guyol, notaire public aux frais de l'acquéreur. 28 mai

Outils. Outils. Outils.
Succession de JOATHAN ARTHUR—No 2.587.
PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 86.

SAMEDI 6 juin 1868, à 4 et demie heures de l'après-midi, sur les lieux, au No 378 de la rue Amour, entre les rues Espagne et Poètes, Troisième District, en vertu d'un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 4 mai 1868, il sera vendu, à l'enchère publique—

Un lot ... d'outils de charpentiers, tels que rabots, scies à main et pour bois, tarrières, pioches, pelles, limes, marteaux, hachettes, ciseaux, gouges, vilebrequins, brouettes, ... coffres à outils, échelles, ... de charpente ... etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 27 mai

Succession de M. Z. St. Amant, Mme Vve Zeringue—No 30,060.

Très agréable et jolie résidence, avec ses dépendances, couverte en ardoises, ayant un grand espace de terre en culture et bien planté d'arbres fruitiers, etc., etc., située sur la rue Elmire, entre les rues Craps et Grands Hommes, et dans le voisinage immédiat du Chemin de Fer de Ville.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 86.

LUNDI le 29 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Douane et Canal, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 mai 1868, la propriété suivante—

UN GRAND MORCEAU DE TERRE situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Craps (ou Bourgogne), Désirée et Amour (ou Rempart) ... [illegible]

Les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur cette résidence consistent en une agréable résidence couverte en ardoises ... [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire public, y compris les timbres du Revenu intérieur et les taxes de l'année courante, aux frais de l'acquéreur.
mai—...

Maison neuve et solidement construite, à étage, No 267 ½ de la rue Bienville, entre les rues Marais et Trémé.
PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau et salle d'encan, rue Bienville, No 86.

SAMEDI, le 13 juin, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte et risques de Jacob Gazenheim, le premier acquéreur qui a refusé de se conformer aux termes de l'adjudication qui a été faite le 12 mai 1868, la propriété suivante:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Marais, Conti et Trémé. Le dit terrain a 30 pieds 8 pouces de face à la rue Bienville, sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus comprennent une maison neuve, à étage, couverte en ardoises ayant un grand abat-vent sur la façade, ... [illegible]

Conditions—La moitié comptant, en billets du Trésor des Etats Unis; le reste à un an de crédit, en un billet garanti par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt, du jour de la vente à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur. La propriété étant assurée jusqu'en octobre 1868, l'acquéreur devra rembourser au pro rata, le montant de prime pour le terme non-expiré de la police. En cas de poursuite l'acquéreur devra payer 5 pour cent honoraires d'avocat.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant A. D. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
2 juin—3, 6, 10, 13

VENTES A L'ENCAN.

MONTGOMERY BROS. & CO.

Terrains améliorés et de prix dans le Premier District.—Vente à l'encan.—Affaire Thomas Fleming, contre Bernard Duffy et autres.—No. 25,652.

PAR MONTGOMERY BRO & CO.,
B. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, le mardi, 7 juillet, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable Jno. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu le 28 mai 1868, et signé le 2 juin 1868—No. 25,652 du dossier de ladite cour,

1o. — Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et où dans le Premier District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Roman, Cypress, Prieur et Hevia. Ledit terrain a 34 pieds de face à la rue Hevia, sur une profondeur de 55 pieds, plus ou moins, et s'étend de la rue Cypress à la rue Hevia.

2o. — Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Commune, Claiborne, Palmyre et Derbigny. Ledit terrain a 31 pieds 6 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 25 pieds.

Le plan est exposé à la Bourse.

Conditions — Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur, pardevant O. Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3 juin—1,14,28—5,7 juillet

Meubles. Meubles. Meubles.
PAR MONTGOMERY BROS. & CO.
B. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 4 de juin, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 87 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles
— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer sofas, chaises à siéges à ressorts, table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à longe, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine etc.—le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siége et bois et rotin.

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons etc., à l'encan,
PAR MONTGOMERY, BRO. & CO.
B. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi 4 de juin, à 11 heures du matin, aux écuries de F. Lauer, rue Gravier,
Elégants Chevaux appareillés,
do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières,
AUSSI:
Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis mars—

PAR S. GUINAULT

Jolie maison sur l'Avenue St-Bernard No 12.
Par S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, enc. Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 6 juin 1868, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre compris dans l'ilet renfermé par l'Avenue St-Bernard, les rues Columbus, Bons-Enfants et Plauché, mesurant 31 pieds 10 pouces 6 lignes de face à l'Avenue St-Bernard sur une profondeur moyenne de 71 pieds 9 pouces. Ensemble une maison couverte en ardoises ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets; cuisine haute de quatre pièces, deux corridors, cour carrelée, deux citernes, puits, la treille, etc., etc.

Conditions—Moitié comptant et le reste à un crédit d'un an, en un billet portant 8 p 0/0 d'intérêt de date et hypothèque.

Acte de vente pardevant Jno. Curtillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur, et compris les timbres du gouvernement et les taxes de 1868. 3juin

Vente pour effectuer un partage.
Succession de Hugh Robertson.
PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau, enc. Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 6 juin 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

1o—Dix portions de terre désignées par les Nos 51, 53, 55, 57, 59, 60, 62, 64, 66 et 68, faisant face au Chemin de Gentilly, mesurant chacune 192 pieds 3 pouces 6 lignes de face, sur environ 20 arpents de profondeur. Une réserve de 100 pieds de largeur traversant les lots Nos 60, 62, 64, 66 et 68 a été accordée à l'usage du rail road de Mobile à Chattanooga. Une partie des portions de terre ci-dessus est partiellement en culture.

2o—Six lots de terre divisés et ...situés à Milnebourg, près du rail-road Pontchartrain.

Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Pour les 10 portions de terre premièrement décrites, un tiers comptant et le reste payable à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant 8 p. 0/0 d'intérêt de date et hypothèque.

Pour les six lots de terre situés à Milnebourg, comptant.

Actes de vente pardevant A. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats-Unis et les taxes de 1868. 3juin

Grande propriété encoignure Solidelle et St-Antoine, Maison, dépendences, jardin, etc.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, enc. Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 6 juin 1868, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre désignés par les Nos 1 à 8 dans l'ilet No 87 et mesurant ensemble 160 pieds de face à la rue St Antoine, sur 226 pieds de profondeur et façade à la rue Solidelle; ensemble une maison de quatre chambres à galerie, de 12 pieds de largeur sur le devant, une cuisine, cabinet, cave aux ... écurie, jardin, ... fruitiers, etc., etc. Voir le plan à la Bourse.

Cette propriété sera vendue par terrain ou en un seul lot.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant 8 p. 0/0 d'intérêt de date et hypothèque.

Acte de vente pardevant A. Dreyfous aux frais des acquéreurs et y compris les timbres et les taxes de 1868
2 juin—2,3 4,5,6

VENTE SANS RESERVE POUR OPERER UN PARTAGE.

Propriété de valeur sur la rue Toulouse No 150.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau enc. Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 6 juin 1868, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 30 pieds 8 pieds de face à la rue Toulouse par 153 pieds de profondeur entre les rues Bourgogne et Rempart. Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Le tout loué $25 par mois.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en un billet portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt de date.

L'acte de vente y compris les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Joseph Cuvillier, notaire public aux frais des acquéreurs. 2juin

VACHERIE. VACHERIE.
PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau, enc. Bienville et Passage de la Bourse.

JEUDI 4 juin 1868, il sera vendu à 11 heures au matin, à l'encoignure de la rue d'Orléans et de l'Avenue Carondelet, à l'entrée de la vacherie de la dame Marie Sauce, la vacherie de Bertrand Roubi, et consistant en—

34 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres fraîches en lait et au moment de vêler,

1 tonneau 2 chevaux, 1 mulet,
2 charrettes à lait, 1 dito à provisions,
1 lot de barils, bidons, etc., etc.

Une boutique de chiffonnier, déchargé un grand quantité de lait et de fromage.

L'auteur devra être vendu aux deux plus forts acquéreurs.

Conditions—Jusqu'à $ 50, comptant, et au-dessus de $ 50, un crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 30 mai

PAR WALTON & DESLONDE

VENTE EN PARTAGE.

Un terrain à l'encoignure des rues Prieur et Kerlerec.

Un terrain à l'encoignure des rues Johnson et Kerlerec.

Mme Benjamin Taraud et als. vs. M. D. Bringier et als.—En partage.

Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,724.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE.
J. B. WALTON, encanteur.
Bureau No 47, rue Carondelet.

MARDI, le 7 juillet 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Paul E. Théard juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 19 octobre 1866, dans l'affaire ci-dessus, No 17,724, il sera vendu les propriétés suivantes.

UN TERRAIN, à l'encoignure des rues Prieur et Kerlerec, dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Kerlerec et Columbus, ayant 33 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 118 pieds 1 pouce 7 lignes.

UN TERRAIN IRREGULIER à l'encoignure des rues Johnson et Kerlerec dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Prieur, Kerlerec et Columbus, mesurant 1 ... pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Johnson, 28 pieds 11 pouces 5 lignes sur la rue Kerlerec, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 118 pieds 11 pouces 2 lignes et 125 pieds 2 pouces 4 lignes sur l'autre côté.

Termes et Conditions.

UN QUART COMPTANT en billets du Trésor des Etats-Unis, et la balance à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois en billets des acquéreurs, payables à leur ordre et par eux endossés, portant intérêt à raison de huit pour cent par an, et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété jusqu'à parfait paiement, avec condition dans l'acte de vente et d'hypothèque, que cinq pour cent sera ajouté aux montants des billets pour couvrir les frais d'avocats en cas de poursuite. Les billets des acquéreurs devront être divisés par coupons afin de satisfaire les diverses parties intéressées.

Actes de vente pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis.
3juin—4,13,20,27 juillet—7

Vente en partage.

Une maison en bois à un étage et un grand Terrain, sur la rue Melpomène, entre les rues Constance et Annonciation. La moitié indivise de neuf terrains de valeur, sur la rue Columbus, entre les rues Miro et Galvez.

Madame BENJAMIN TARRAUD et ALS. vs M. D. BRINGIER et ALS.—en partage.

Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans Dossier No 17,724.

Par J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. Walton, encanteur.
Bureau—No 47 rue Carondelet.

SAMEDI, le 6 JUIN 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Paul Emile Theard, juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, en date du 19 octobre 1866 dossier de la Cour No 17,724, il sera vendu, les propriétés suivantes savoir—

UN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, étant une partie du lot No 3, dans l'ilet borné par les rues Melpomène Thalie Constance et Annonciation ... [illegible]

LA MOITIE INDIVISE DE NEUF TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Kerlerec, Miro et Galvez, désignés par Nos 2 ... 32, savoir:

LE TERRAIN No 2 ... forme l'encoignure des rues Columbus et Galvez, et mesure 33 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Columbus, 60 pieds 6 pouces de face au fond, sur une façade et une profondeur de la rue Galvez de 97 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne du terrain No 25.

LE TERRAIN No 26 mesure 33 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Columbus ... sur une profondeur de 121 pieds ... lignes du terrain No 25 et 142 pieds 7 lignes sur la ligne du terrain No 27.

LE TERRAIN No 27 mesure 33 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Columbus ... profondeur de ... pieds 7 pouces ... lignes sur la ligne du terrain No 26 et 163 pieds 5 pouces sur le côté du terrain No 28.

LE TERRAIN No 28 mesure 33 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Columbus ... sur une profondeur de 1... pieds 5 pouces sur la ligne du terrain No 27, et 1... pieds 5 pouces 1 ligne sur la ligne du terrain No 29.

LE TERRAIN No 29 mesure 33 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Columbus, ... sur une profondeur de 18... pieds ... pouces ... lignes sur la ligne du terrain No 28 et 1.. pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne du terrain No 30.

LE TERRAIN No 30 mesure 33 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Columbus ... sur une profondeur de 119 pieds 1 pouce ... lignes sur la ligne du terrain No 29 et ... pieds ... pouces 5 lignes sur la ligne du terrain No 31.

LE TERRAIN No 31 mesure 33 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Columbus, ... sur une profondeur de 111 pieds ... pouces 5 lignes sur la ligne du terrain No 30 et 106 pieds 9 pouces 4 lignes sur la ligne du terrain No 32.

LE TERRAIN No 32 mesure 33 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Columbus, ... sur une profondeur de 101 pieds 9 pouces 4 lignes sur la ligne du terrain No 31 et ... pieds ... pouce 5 lignes sur la ligne du terrain No 33.

LE TERRAIN No 33 forme l'encoignure des rues Columbus et Miro et a sur la rue ... 31 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Columbus ... sur la rue Miro ... et 96 pieds 1 pouce 5 lignes sur la ligne du terrain No 32.

Termes et Conditions.

UN QUART COMPTANT en billets du Trésor des Etats-Unis, la balance à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois en billets des acquéreurs, payables à leur ordre et par eux endossés, portant intérêt à raison de huit pour cent par an, et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété jusqu'à parfait paiement, avec condition dans l'acte de vente et d'hypothèque, que cinq pour cent sera ajouté aux montants des billets pour couvrir les frais d'avocats en cas de poursuite. Les billets des acquéreurs devront être divisés par coupons afin de satisfaire les diverses parties intéressées. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée aux vendeurs.

Actes de vente pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis.
6 mai—6,8,15,22,29—6 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR CHS. T. NASH.

ARGENTERIE PLAQUEE.
Vente pour le compte de qui il appartiendra.
PAR CHS. T. NASH, encanteur.
Bureau, au Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido.

JEUDI 4 du courant, à 11 heures du matin, dans la salle d'encan, au coin des rues St-Charles et Perdido il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra—Un assortiment d'argenterie plaquée—pots à glace, beurriers, huiliers, corbeilles à fruits, fourchettes, cuillers, &c. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 3juin

Succession de H. W. Schwartz, décédé
Magnifiques meubles en acajou, noyer, bois de rose et chêne.
PAR CHAS. T. NASH, encanteur.
Bureau, au Masonic Hall Auction Mart,
Au coin des rues St Charles et Perdido.

IL sera vendu, SAMEDI, 13 juin 1868, à 11 heures du matin, aux magasins de H. Jonsen. No 32 de la rue du Commerce, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 13 avril 1868—No 29 857 du dossier de la Cour—

Beaux meubles de chambre à coucher (en acajou noyer et chêne) magnifiques meubles de salon en bois de rose, tapis de Bruxelles, buffets, sofas, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

N. B.—Les chars de la rue Tchoupitoulas, passent, en montant, à un ilet et, en descendant, passent à côté des magasins. 3 juin—7 10 11 12 13

Succession de F. O. Woodman, décédé.
Beaux meubles en bois de rose, acajou, noyer et chêne.
PAR CHS. T. NASH, Encanteur.
Bureau au Masonic Hall, Auction Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido.

SAMEDI, 6 juin 1868, à 11 heures du matin, dans la maison de l'angle des rues Terpsichore et Coliseé, il sera vendu en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 19 février 1868—No 29 759 du folio de la dite Cour—

Tout le contenu de la dite maison, comprenant beaux meubles de choix en acajou, chêne et noyer; meubles de salon, recherchés; portraits, magnifiques tapis de Bruxelles, rideaux, miroirs, oreillers, mousquaires, buffet, livres, faïence et verrerie.

—Egalement—

1 grand piano Pleyel, en bois de rose.
24mai—24,31—2juin—5,6

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Sans réserve,
La jolie maison en briques, à étage et à mansarde, No 72 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Royale et Bourbon

Par C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs.
Bureau: No 17, Passage de la Bourse.

SAMEDI, 6 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale il sera vendu à l'enchère publique—

Cette agréable maison en briques, No 72 de la rue de l'Esplanade dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Bourbon, Royale et Quartier.

Le terrain a 36 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur 134 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui s'étend vers la rue Bourbon; 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Royale. Ensemble les améliorations consistant en une maison en briques, à étage et mansarde, solidement construite, No 72 de la rue de l'Esplanade, ayant corridor, 2 salons, salle à manger, office, cuisine &c. au rez-de-chaussée; 4 chambres à coucher, corridor, cabinets et chambres de bain au premier; chambres finies dans la mansarde, hangar à bois et hangar à charbon; dépendances, écurie, remise, etc. Le voisinage est un des plus respectables du Deuxième District, l'emplacement de la maison est des plus agréables, et la propriété mérite l'attention des acheteurs.

Conditions—La moitié comptant; le reste à un crédit de ... en billets garantis spécialement par hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt, de la date de la vente à parfait paiement. L'acte hypothécaire devra contenir la clause de 5 par cent (honoraires d'avocat). Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1868.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Edward Barnett notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3 mai

L'HOTEL MOREAU,
Sur le Lac Ponchartrain.
Succession de Baptiste Moreau.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No. 31,987.

Par C. E. GIRARDEY & Co.,
NICHOLAS J. HOEY, Encanteurs.
Bureau No 17 Place de la Bourse.

JEUDI, 11 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté le 28 mai 1868, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la susdite succession—

Les bâtisses connues comme "Moreau's Hotel", sur le Lac Pontchartrain, près de l'embouchure du Bayou St Jean, faisant face sur le chemin conduisant du Bayou St Jean au Dépôt du chemin de fer.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 30 mai—31, juin 6,11

Propriété améliorée, rue Huitième, entre les rues Camp et Chesnut.
Succession de S. S. Burdett.
No 29,907—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Par C. E. GIRARDEY & CO.
NICHOLAS J. HOEY, encanteur.
Bureau, No 17, Passage de la Bourse.

SAMEDI, le 13 de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 4 de mai 1868, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Stanton S. Burdett, décédé, les propriétés et après décrites, savoir:

Trois lots de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième, Septième Camp et Chesnut, désignés par les Nos 14, 15 et 16 et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Huitième, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison solidement construite à deux étages, ... 4 chambres, ... cabinets, galerie derrière, cuisine ... et citerne, etc. ... [illegible]

Conditions de la vente—$1,500 comptant: le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété, et portant 8 pour cent d'intérêt, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et, à défaut de paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée aux vendeurs.

Actes de vente et les timbres du Revenu aux frais des acquéreurs, pardevant J. H. F. Coffey, notaire public.
16 mai—16,23 30—juin 6,13

Emplacement pour les affaires, à l'encoignure des rues Clio et Clara.
Succession de Honora Kavanagh.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 30,624.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. Encanteurs,
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.
Bureau—No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI le 6 de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 11 mai 1868, il sera vendu au compte de la succession de Honora Kavanagh—

Un lot de terre, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, Clara et Martin ... désigné par le No ..., ayant ... pieds 7 pouces de face à la rue Clara sur 126 pieds 7 pouces ... de profondeur et ... rue Clio et Clara. Les améliorations consistent en ... maison en bois à étages (double) ... rez-de-chaussée ... convenablement distribuée pour ... boutique et logement.

Conditions—$2 ... comptant; le reste à deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilége du vendeur sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt, du ... de la vente jusqu'à parfait paiement, et, en cas de poursuite, 5 pour cent honoraires d'avocat. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes de 1868.

Acte de vente et les timbres des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant M. Gernon, notaire public.
5mai—3 16 23 30—juin 6

Propriété à l'encoignure des rues Carondelet et Josephine.
Succession de Ferdinand Greuter.
No. ——— Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.
NICHOLAS J. HOEY, encanteur.
Bureau, No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI ... juin 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, il sera vendu en vertu d'un ordre ... de la ... succession ... [illegible]

Un morceau de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Josephine, ... Carondelet ... [illegible]

Conditions de la vente—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant P. C. Cuvellier, notaire public.
2 mai—2 16 23 30—6 juin

Maison à étage No 249 rue Perdido.
— No. 30,... —
Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
Succession de MATA MARY HEALY.
PAR C. E. GIRARDEY & CO.
Bureau, Passage de la Bourse No 17.

SAMEDI, le 6 juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. H. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 23 avril 1868, il sera vendu à l'encan pour le compte de la succession de Mat et Mary Healy, décédés—

Un lot de terre dans le 1er District, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Gravier, Bolivar et St Jane, désigné par le No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux étages, ayant 4 chambres, cuisine à un étage, citerne, cuve, et connu par le No 249 rue Perdido.

Conditions—Moitié comptant, le reste à 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt, de la date jusqu'à parfait paiement, également les 5 0/0 honoraires d'avocats en cas de poursuite. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée aux vendeurs. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes de 1868.

Acte de vente et les timbres de Revenu aux frais de l'acquéreur par devant M. Gernon notaire public.
2 mai—2, 16, 23 30—juin 6

Meubles et effets personnels.
Succession de LEWIS B. COLLINS No. 2....
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & Co,
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur,
Bureau, Exchange Place No 17.

VENDREDI le 5 juin 1868 à 10 ½ heures A. M., à la résidence, située rue des Magasins, entre Second et Troisième, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 21 mai 1868, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la succession.

Les meubles de maison, effets personnels, effets recevables, etc., appartenant à la succession de Lewis B. Collins, décédé.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5 mai—5,15 16,17 27 et 28 4 5 juin

Maison en bois rue Craps.
Succession de Mme JANE ARMSTRONG, veuve de J. J. LICHENBUHL.
No 27,2... Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & Co. Encanteurs
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.
Bureau, No 17, Place de la Bourse.

SAMEDI le 27 de juin 1868, à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Jno. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 16 de mai 1868, il sera vendu—

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Craps, Greatmen, Eagle et Port ... mesurant 29 pieds de face à la rue Craps ... profondeur ... Les améliorations ... maison double en bois, cuisine, citerne, etc.

Conditions—Un tiers comptant, le reste, à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt ... parfait paiement, également les 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuite. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes de 1868.

Acte de vente et les timbres des Etats Unis aux frais de l'acquéreur pardevant W. J. Castell, notaire public.
27 mai—juin 6, 13, 27

Propriété améliorée dans le 4me District.
Ilots à Rickerville et Carrollton.
Succession de J. J. MICHEL.
Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 31,014—
PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
NICHOLAS J. HOEY, encanteur,
Bureau: No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI 20 de juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le ... avril 1868, pour le compte de la succession de J. J. Michel, décédé, les propriétés ci-après, savoir:

1o. Un lot de terre dans le 4me District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Fulton, Troisième et Quatrième, désigné par les Nos 10, 11, et mesurant ... pieds 9 pouces ... de face à la rue Rousseau sur ... de profondeur ... [illegible]

2o. La moitié indivise de l'ilet No 3 à Rickerville, borné par les rues Peters Avenue, Prytania, Leontine et Porter ... [illegible]

3o. Un lot de terre dans la ville de Carrollton, ... de Jefferson, désigné par l'ilet No ... bornée par la Turnpike ou Shell Road Eagle ou Mary, ... [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes de 1868.

Actes de vente et les timbres des Etats-Unis aux frais des acquéreurs, pardevant Wm Shannon, notaire public. 17 mai—17, 30—juin 6, 13, 20